

Encore un centenaire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

son visage, donne une bourrade dans les côtes de Jules :

— Charrette! va!

PIERRE D'ANTAN.

Au pays des honnêtes gens.

Nous autres, Vaudois de tous les cantons, passons pour d'honnêtes gens. C'est l'opinion courante. Eh bien, malgré cette bonne réputation, dans notre beau pays, on ne pourrait guère, croyons-nous, en user comme madame Evans. Tout au plus a-t-on osé céder les promenades publiques à la sauvegarde des citoyens; et encore, cette sauvegarde est-elle toujours suppléée par un ou deux agents de police.

Madame Evans habite Syracuse, aux Etats-Unis. Elle y tient boutique de confiserie et a su trouver un moyen fort ingénieux de faire ses affaires sans se déranger. Non seulement son magasin reste ouvert nuit et jour, mais elle n'y vient que de temps en temps pour faire sa caisse et renouveler ses marchandises. Pendant son absence, personne ne la remplace. Elle s'est contentée de mettre à la devanture un écriteau sur lequel on lit :

Ouvrez la porte, prenez dans mon magasin ce qui vous plaît, mettez l'argent dans la caisse du bureau à gauche, faites-vous au besoin de la monnaie dans la caisse à droite. J'ai confiance dans l'honorabilité de tous mes clients. — Veuillez fermer la porte en sortant.

Après tout, ça ne coûterait rien d'essayer aussi chez nous. Allons, messieurs les négociants, un bon mouvement. C'est le progrès.

Le vin d'Isaac.

Entendu au passage, à N^o, un jour de marché.

Deux campagnards des environs discutent devant la porte d'un café.

— Eh bien, Antoine, entrons-nous prendre demi?

— Ici? chez Isaac? Jamais! Son vin, rien que de le voir, vous met l'eau à la bouche.

Jean-Louis chez M. Loubet.

Il y a quelques jours, Jean-Louis est allé trouver M. Loubet.

C'était son droit; M. Didier en avait bien fait autant.

C'est même un peu à cause de cela que Jean-Louis a tiré le cordon de sonnette de l'Elysée.

* * *

— Faites excuse, monsieur le président, si je viens vous importuner, mais je voudrais bien savoir ce que ce Dieu me damne est venu vous déblotter. C'est que, vous savez, pour la langue, y s'y connaissent. Gage qu'y vous a parlé du Simplon?

— Eh bien, mon ami, puisque vous me le demandez, je dois vous dire... que, en effet, nous avons abordé la question, mais...

— Oh! c'est ça. J'en étais sûr, rien qu'à lire les papiers. Voyez pourtant comme y sont, ces Genevois... Aloo, et qu'est-ce qu'y vous a dit?

— Il m'a dit que les Vaudois et les Genevois ne sont pas très d'accord à ce sujet.

— Naturellement!... C'est la même chose que pour les eaux du Léman; on est toujours à se trivougnier. N'est-ce pas, c'est les Genevois qui sont à « la boîte »; alors, quand y veulent pas ouvrir, vous concevez, voilà que ça dégorge au bondon. Mais vous connaissez tout ça, monsieur le président, les journaux en ont assez parlé... A propos, ces messieurs de Genève, y vous ont pourtant pas dit que la mappemonde penche et que c'est pour ça que?...

— Oh! non: ils ne m'ont pas du tout parlé de la mappemonde,

— A la bonne heure... Oh! c'est que, vous savez, monsieur le président, y faut pas tant s'y fier: c'est des tout malins par ce Genève. Y se croient pardine que pacc qu'y tiennent la Suisse par le petit bout, tout leur z'est permis. Et pi, y sont toujours à nous crier des noms, à nous autres, que ça peut plus durer.

— Mais non, mais non, je vous assure qu'ils ne sont pas si terribles, les Genevois. Ils défendent leurs intérêts, comme vous défendez les vôtres.

— Le bon sens! Chacun son bien. Mais enfin, voyons, monsieur le président, vous comprenez que le Simplon ne peut pourtant pas passer par Genève. Y faut être raisonnable. Avez-vous pas une carte du canton de Vaud sur laquelle y ait le Simplon? Je vous ferai ça voir tout chaud. C'est comme si pou aller de Froideville à Poliez-Pittet, on passait par Villars-Tiercelin, vous concevez?

D'ailleu, je sais pas pourquoi y font tant de trafi à ce Genève? On leur z'a pourtant bien dit, à Berne, qu'après, on leur percerait leur Faucille. Les Bernois aussi veulent qu'on leur perce quelque chose, le... Guggisberg, je crois. Eh bien, on leur z'a également dit que ce serait pour après. N'est-ce pas, une fois embryé, c'est pas un trou de plus ou de moins... Mais y faut être juste, on peut pourtant pas tout faire à la fois... Ai-je pas raison?

— Sans doute, mon ami, sans doute, mais, que voulez-vous que je vous dise; c'est aux Chambres de décider...

— Oui, oui, je sais bien, c'est comme chez nous le Grand Conset; mais enfin, à Lausanne, quand le Conset d'Etat veut quelque chose, c'est bien d'estra si le Grand Conset ne le vote pas. Tâchez-vo, monsieur, là... sans en avoir l'air... de dire deux mots à vos conseillers, pou qu'y fassent passer ce premier Simplon par le canton de Vaud. Voyez-vous, ce serait pour nous un bonheur, que je peux pas assez vous dire. Oh! si vous faites ça, monsieur le président, on vous invite à nos deux centenaires, celui du mois d'avril et celui du mois de juillet!

Tonnerre! quelle fête!!

J. M.

Sami aô fifre.

Llia gran tein que Sami aô fifre n'a plliè mau ai dein; mà lè fazion destra soufri quan l'étaï onco de stu monde. Renascava d'allà tsi lo dentistre, porqué l'étaï on rudo râpia et quan lè faillai sailli pi on franc de son botson l'étaï on affère terriblie.

To parai on desando que l'étaï pé Lausena et que lo mau ne botsavé pâ de lo tenailhi, se dese: « Cein ne pâo pâ doura dinse, tzaravouta, tē fau frou! ». Et sin va to lo drai tsi monsu Bauvai, porqué on lai avai de que l'étaï on tan brav' homo. D'on tor dé man Monsu Bauvai le tré sa dein et lè de: « Sé què vo n'éte pas tan retso m'nami, por vo ne sera què dou fran. »

— Coumein ditè vo? dou franc, po on affère dinse, dè rin dào to, que n'é pas pi zu lo tein de véré on épélua! La martsau de tsi no fa fère dou iadzo lo tor de la fordze po in trère iena et ne demanda que cinquanta centimes! D.

C'est du propre!

Dans une classe enfantine. Pour faire saisir à ses élèves l'utilité de la propreté, la maîtresse vient de leur raconter une histoire où l'on voit des enfants qui se lavent soigneusement le visage et les mains et que leurs parents combient de bonnes choses, tandis que d'autres bambins qui se plaisent dans la malpropreté sont très malheureux.

Son récit achevé, la maîtresse demande à la classe: « Qui de vous peut dire à son tour une histoire où l'on parle de ce qui est propre? »

Après un long silence, une petite main se lève.

— Ah! voilà Ernest qui va nous dire quelque chose. Il me semblait bien qu'il savait quelque jolie histoire. Eh bien, Ernest, conte-la; nous t'écoutons.

Ernest prend la parole, d'abord en hésitant, puis sur un ton de plus en plus animé:

— Il y avait une fois une bonne tante qui avait un grand jardin. C'est ma tante Julie. Moi et ma sœur nous avons diné chez elle dimanche. Nous avons bu chacun un grand verre de vin à la limonade, et pi nous avons mangé un tas de meringues et de fraises. Et pi, ma tante nous a dit: « Allez jouer au jardin et mangez-y autant de fruits que vous voudrez. » Ma sœur est restée à la chambre pour faire la dame avec sa poupée. Moi je suis allé au jardin et j'ai mangé des raisins de mars, des cassis et des framboises. Et pi, j'ai aussi pris des poires; mais elles étaient malmûres; et pi des cerises rouges et des noires. Je suis resté au jardin jusqu'à ce que je n'aie plus faim. Et pi après ma tante m'a donné une grande tasse de lait tout chaud de ses vaches. Et pi le soir j'ai eu encore un verre de limonade au vin rouge. Et pi nous sommes partis pour la maison, en char à bancs. J'étais sur le siège avec le cocher et j'étais très fatigué. Et pi, ma maman m'a mis au lit et en ôtant ma culotte elle a dit: « Ah bien, c'est du propre! »

Veni toté à la montagne.

« N'existe-t-il pas un ranz des vaches du Jura? » nous demande un de nos abonnés.

Certainement, et le *Conteur* a publié le texte de ce « ranz » dans son numéro du 11 mai 1865. Ce morceau, d'ailleurs, est connu; mais, puisqu'il est encore des personnes qui l'ignorent, le voici:

Veni toté à la montagne,

Veni toté d'on coumon,

Senaillire lè premiere,

Damuzala et pindzon.

Vers lo tzalet quin déligou!

Cé to pré dé san bossou, li, hou, hai,

Cé to pré dé son bossou.

Min de bâton por lè battre

Rein qu'avoué quoquié raison,

De la sô, mé pouré vatzé

Suivan bin lo bovairon.

Vers lo tzalet, etc.

Por lè zaria vignau toté

Lè senaille ein carillon

Et lè vé et poui lè modzé

Moulan avoué lè modzon.

Vers lo tzalet, etc.

Quand ie vouaito sau veladzo

Bin avo dein lè vallon,

Ti sau rio, sau bon, sau radzé

Je lutzio su lè mon.

Vers lo tzalet, etc.

Encore un centenaire.

L'année 1903 n'est pas seulement celle du centenaire du canton de Vaud; c'est aussi celle du centenaire des becs de plume en acier. A vrai dire, un épicié allemand du nom d'André Ludwig vendait déjà en 1579 des plumes de laiton, mais elles coûtaient si cher et dureraient si peu que le brave homme se ruina avec son invention et que, durant deux siècles, personne ne songea plus à remplacer les antiques plumes d'oies par des plumes de métal. En 1790, un Français nommé Thévenot fabriqua une sorte de plume qu'il appelait *plume sans fin*; elle coûtait dix-huit francs la pièce et n'eut guère de succès. L'année sui-

vante, à Leipzig, le mécanicien Schiller offrait des plumes dites *plumes pour voyage*, en métal ou en corne, à deux francs pièce. C'était encore trop cher. En 1803 enfin, l'Anglais Wise trouva le moyen de fabriquer des becs de plume avec de minces lamelles d'acier. Ces becs revenaient, au début, à cinq centimes pièce. Perfectionné par le chimiste Pristley, puis par les fabricants Harrison et Josué Mosson, de Birmingham, le procédé de Wise ne tarda pas à être adopté dans tous les pays, et, depuis de longues années, les plumes métalliques ont détrôné partout les plumes d'oie.

Ce bon M. de La Palisse.

Nous relevons les lignes suivantes dans un de nos journaux :

CORRESPONDANCES.

La personne qui nous a adressé le n° 48 du *...*, accompagné d'une lettre, est priée de nous faire connaître son nom et son adresse exacte. *Jusqu'à, nous considérons sa lettre comme anonyme.*

LA RÉDACTION.

Au courant de la plume.

C'est aussi de l'un de nos journaux que nous extrayons ce qui suit :

L'accident survenu récemment au St-Bernard a rappelé l'attention sur ce col célèbre. De nos jours, les accidents y sont plutôt rares. Depuis que les chemins de fer traversent les Alpes et que nombre de passages sont pourvus de bonnes routes et de voitures postales, il n'y a guère que des ouvriers italiens et quelques amateurs qui passent le St-Bernard en hiver.

Encore ont-ils à leur disposition le téléphone, qui relie d'un côté la cantine de Prox à l'hospice et, de l'autre, la cantine de St-Rémy. L'on est immédiatement renseigné sur l'état des chemins et sur les probabilités du temps. Ceux qui n'écoutent point les avis prudents des religieux et d'autres habitants de la montagne n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes s'ils paient de leur vie leur témérité.

Quand mîmo.

On dzouveno cordagni qu'avai destra d'ovradzo, fasai dâi solâ à son père; mâ pe que satsont plie vito fé, l'étai lo vilho que pliantâve le tsevelhiès dè bou po teni la semalla. Cé pouro vilho, que n'avai jamé aprâi à teri lo legnu et que ne cognassâ rein âo meti dè capedze, fiasâi decouté lè tsevelhiès et l'ein trossâve lo quart.

Quauqon l'ai dit : « Mâ, Samuïet, tè solâ ne volliont pas itrè bin solido ? »

— Oh bin vouaique, on âodra tot balameint.

Une consultation.

— Oh ! quel temps déplorable ! On ne fait que s'enrhumer. Dites-moi, docteur, vous qui possédez à fond l'art de guérir, dites-moi donc franchement, que faites-vous lorsque vous êtes enrhumé ?

— Je tousse, chère Madame.

Ah ! quel plaisir d'être Vaudois !

En cet an de grâce 1903, l'univers n'a d'yeux que pour nous !

Oui, Pompaples est bien le milieu du monde ! Fêtes, banquets, représentations, cortèges, arcs de triomphe, illuminations, réjouissances de toutes sortes ; en voulez-vous, en voilà. Rien ne manquera à notre bonheur.

L'esprit patriotique s'empare de tous les domaines, et se traduit sous les formes les plus diverses. Les nombreuses publications auxquelles a déjà donné naissance la célébration prochaine du centenaire vaudois, ne sont que le modeste prélude des grandes manifestations qui se préparent.

Au nombre de ces publications nous avons déjà cité l'*Histoire du canton de Vaud*, de M. Paul Maillefer, et *La patrie vaudoise*, de M. Armand Vautier, deux ouvrages d'un réel intérêt, dont on parlera sous le chaume bien longtemps après que seront oubliés les derniers échos de nos fêtes.

Maintenant, nous arrivent une *Cantate du centenaire vaudois* et une série de *quatre cartes postales*.

LA CANTATE DU CENTENAIRE VAUDOIS (Union artistique, Genève, éditeur ; prix 1 fr.) est dédiée à M. le conseiller d'Etat Paul Eliezer. Elle est l'œuvre de M. H. Cuendet, pour les paroles, et de M. Ch. Romieux, pour la musique. C'est pour répondre aux desiderata de ceux qui tiennent à fêter chez eux le centenaire vaudois, que deux auteurs ont composé une cantate spécialement destinée aux sociétés chorales et instrumentales et à la jeunesse. Tous deux sont professeurs à Genève. Le poète est bourgeois de Ste-Croix, le compositeur, s'il n'est pas Vaudois de fait, l'est au moins de cœur. Cette cantate est conçue dans une forme essentiellement populaire et accessible aux sociétés même les plus modestes. Elle est écrite de façon à satisfaire à plusieurs combinaisons : 1° Pour deux voix d'hommes ; 2° pour deux voix de femmes ; 3° pour chœur mixte à deux voix. Un chœur d'enfants, garçons et fillettes, y est intercalé.

En voici les deux premières strophes :

Jadis le peuple avait des maîtres :
Se courber, toujours obéir,
C'était le lot de nos ancêtres,
Le joug éternel à subir.

Mais la bienfaisante lumière
Rayonnant sur l'humanité
Fit, du manoir à la chaumière,
Briller la sainte liberté.

* * *

Les 4 cartes postales illustrées ont été éditées par la maison Corbaz et Ce, éditeurs. D'une exécution très soignée, elles évoquent le souvenir de la première réunion du Grand Conseil, le 14 avril 1903 ; la revue des milices, sur Montbenon, le même jour, et la remise aux troupes, par le Petit Conseil, du drapeau vert et blanc ; enfin, l'assèment, à la Cathédrale, le 26 (et non le 24) mai 1903, du premier Grand Conseil vaudois. — Ces cartes sont en vente dans toutes les librairies et papeteries. — Prix de la série, 50 centimes.

Que va penser notre Cathédrale ?

Que les admirateurs de Venise se consolent, on ne laissera pas s'effondrer les merveilles d'architecture de cette ville unique au monde.

Le conseil municipal a voté un crédit de 300,000 francs pour la restauration des palais historiques ainsi que 50,000 francs pour réparer le clocher de San Stefano et 500,000 francs pour la reconstitution du fameux campanile de Saint-Marc.

Il faut y mettre le prix.

Un grand-papa se plaignait de n'avoir pas de petit-fils. Son fils aîné, marié depuis cinq ans, n'a pas d'enfant. Ses deux filles ont, l'une quatre, l'autre deux fillettes.

Cette pénurie d'héritiers masculins affligeait tant le bonhomme qu'il s'avisa d'offrir une prime d'un million de dollars à celui de ses enfants qui, le premier, comblerait ses vœux.

Le résultat ne s'est pas fait attendre, car dernièrement son second fils lui a télégraphié l'annonce de la naissance — enfin ! — d'un garçon. Un chèque de cinq millions de francs a immédiatement récompensé son zèle paternel et son dévouement filial.

Ceci s'est passé en Amérique.

Boutades.

Une enseigna, à *...*
Fabrique d'eaux minérales naturelles.

Chez le juge informateur :

Vous avez volé un chronomètre de six cents francs ; votre affaire est claire.

— Excusez-moi, monsieur le commissaire ; pour une fois que j'ai un bon mouvement, je ne suis guère récompensé.

La vie à bon marché. — Alors, tu veux me faire accroire que t'as vécu trente-deux jours sur un pain de quatre livres que t'as volé à un boulanger ?

— C'est la vérité vraie. Le pain m'a d'abord nourri pendant deux jours, puis il m'a fait écoper trente jours de prison. Il m'a donc bien fait vivre trente-deux jours !

— Eh bien, Marianne, ces douleurs vous font-elles toujou tant souffrir ? Y semble que vous êtes moins voûtée.

— Oui, ça va un peu mieux, c'est vrai... Oh ! j'ai toujou bien mes douleurs, mais, voilà, je ne les sens plus.

Au bout du monde.

Dans un article publié récemment par le journal *La jeune ménagère*, sous le titre de : « La lampe des Esquimaux, » on lit ce qui suit :

« La lampe est spécialement entretenue par la femme, et il est à remarquer que, sans elle, l'Esquimau ne pourrait séjourner dans le pays qu'il habite. »

« Qu'elle soit due à sa propre invention, ou qu'il en ait appris l'usage chez quelque autre peuplade, il est certain qu'il n'a pu affronter les régions arctiques qu'une fois en possession du précieux talisman. Aussi, est-il un proverbe esquimau qui dit, pour caractériser un état de profonde misère : « Il est comme une femme sans lampe. »

Pauvre facteur, débrouille-toi !

Le facteur d'un de nos villages a distribué ces jours passés quelques remboursements dont nous donnons ci-après deux spécimens authentiques :

1. Remboursement 7 fr.

Messieurs et Mesdames *...*, Jean, François, Jaques, Germain, Etienne, Joseph, Marie, Victorine, et Marie-Véronique, feu Henri-Célestin *...*, et Colette, feu Antoine-Louis, et les enfants d'Auguste, qui sont Joseph et Emile, à *...*

2. Remboursement 7 fr. 20.

Messieurs et Mesdames, *...*, Louis et Samuel, fils de François : $\frac{1}{4}$; *...*, Julie, feu Samuel, feu Samuel *...*, femme de Jean-Pierre-Samuel *...* : $\frac{1}{32}$; les enfants d'Isidore, qui sont Jeanette : $\frac{1}{64}$; Louise, femme de Jean-Pierre-Louis : $\frac{1}{64}$, *...*, Marie, femme de Jules : $\frac{1}{64}$ et Lucien, Victor, Edouard, Justin, Ulysse et Gustave-Auguste, de David-Jules, ensemble : $\frac{1}{64}$ et *...*, Marguerite feu Pierre *...*, veuve de Frédéric : $\frac{1}{2}$, à *...*

THÉÂTRE. — *Les trois filles de M. Dupont*, qu'on a joué jeudi, n'est pas la meilleure comédie de Brioux. Lorsque cette pièce parut à la scène, elle n'y fut accueillie que comme une promesse, dont la « Robe rouge », les « Remplaçantes », etc., ont été la brillante réalisation. — L'interprétation a été excellente, jeudi. Demain, dimanche, à 8 heures, irrévocablement, dernière représentation de **Madame Sans-Gêne**. Pour terminer, **Au téléphone**.

KURSAAL. — Noblett tient bon et ses auditeurs aussi. Il ne devait rester que deux jours, en voici dix, bientôt, qu'il fait le bonheur des habitués de la salle de Bel-Air. Et, à côté de lui, se succèdent sans relâche les débuts les plus intéressants. Qui n'a pas encore vu **Noblett** ?

Casino-Théâtre. — Aujourd'hui, samedi, *Soirée annuelle de La Muse*, avec le concours de l'Orchestre *Martisa* et de M. Armand Morel. Au programme, entr'autres, **Le Bonhomme jadis**, de Murger, et **Une noce à l'Américain**, de Blain des Cormiers. — C'est pour 8 heures.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Gützlou-Howara.